

Santé En partenariat avec la commune d'Amblans-et-Velotte, la CPAM organise une journée santé et droit. Le but est d'inviter une dizaine de femmes le 7 novembre pour un bilan complet à Vesoul

« Un pied à l'étrier de la santé »

CE PROJET LUI TENAIT à cœur. Trois ans qu'il couvait, sans pour autant éclore. Mais « je suis du genre tenace », sourit Patricia Courtial, directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute-Saône. En fait l'idée a germé dès « mon arrivée en Haute-Saône, il y a trois ans ». De quoi s'agit-il ? « Permettre, à des femmes domiciliées en milieu rural de bénéficier d'une journée pour prendre soin d'elle, de sa santé ».

Enfin, c'est du côté d'Amblans-et-Velotte que la directrice de la CPAM a reçu un écho à son souhait d'organiser une journée santé et droits. Qui peut en bénéficier ? « Cette journée est destinée aux femmes âgées de plus de 50 ans, éloignées du système de santé afin de leur remettre un pied à l'étrier de la santé », explique Patricia Courtial. Quand ? Cette journée est programmée le 7 novembre à la CPAM de Vesoul. « Le déplacement sera organisé par nos soins », explique Frédéric Debely, maire d'Amblans. Ne reste donc plus qu'à trouver des candidates. Ce qui ne devrait pas être trop galère, car comme l'explique Frédéric Debely, « deux personnes se sont déjà inscrites spontanément ».



■ Qui peut en bénéficier ? « Cette journée est destinée aux femmes âgées de plus de 50 ans, éloignées du système de santé », expliquent les organisateurs.

ment ». La composition du groupe d'une dizaine de dames ne devrait donc pas être un gros casse-tête, d'autant que l'équipe municipale a frappé aux portes des habitants d'Amblans mais aussi des villages environnants : Genevreuille, Bouhans-lès-Lure, et Adélans.

A Vesoul, elles seront prises en charge par des médecins, et infirmière qui leur proposeront un bilan de santé complet et gratuit

(analyse de sang, électrocardiogramme, tests visuels, frottis, mammographie de dépistage du cancer du sein... « Un bilan de santé prenant en compte, l'âge, le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux », explique Régine Ris-Parisel, médecin responsable du centre d'examen santé de Vesoul.

Au cours de la journée, ce rendez-vous individuel sera également l'occasion de fai-

re un point sur les droits aux prestations, pour une aide complémentaire santé...

« Le but de cette journée est de rendre ces personnes acteurs de leur santé. Pour certaines d'entre elles, elles n'ont pas accès aux soins ou sont éloignées du système de santé », explique le docteur Régine Ris-Parisel. Cette dernière se veut rassurante : « Certaines personnes hésitent peut-être à venir car il y a toujours

Que ce partenariat fasse écho au-delà du département

► C'est la première expérience du genre, comme le souligne Patricia Courtial, directrice à la CPAM.

► A l'heure du débriefing si l'expérience avec Amblans est positive on pourra proposer ce genre de partenariat à d'autres communes. D'autant que cela répond à une demande. « Mon souhait est que cette journée santé et droits fasse écho au-delà du département », explique Patricia Courtial. « C'est un modèle qui pourrait marcher en territoire rural », renchérit-elle.

► Patricia Courtial notant avec une grande satisfaction « ici les partenariats sont faciles. C'est un territoire qui en a besoin ».

la crainte que les examens révèlent un mal sournois. Mais à travers cette démarche innovante, c'est l'esprit inverse qu'on veut inculquer ».

Ch.L.

► Pour s'inscrire prendre contact avec la mairie d'Amblans-et-Velotte qui se charge d'organiser cette journée. Tel. 03.84.30.23.80, email mairie@amblans-et-velotte.fr